

## **M. MACRON VEUT DETRUIRE NOTRE CODE DU TRAVAIL, NOS REGIMES DE RETRAITE, NOTRE SECURITE SOCIALE !**

*Le programme de Macron : « Tout ce que nous avons construit après la Seconde Guerre mondiale n'est plus adapté à la nouvelle économie » (interview du 24/9/2015)*

Au nom de cette « nouvelle économie » libérée de toute réglementation fiscale ou sociale (ayant Uber pour modèle), M. Macron, avec le soutien du patronat et de la Bourse, veut en finir avec toutes les garanties collectives (Code du travail, statuts), conquises notamment en 1936 et 1945, qui protègent les salariés de l'exploitation et de l'arbitraire,.

Dès cet été, avec l'appui du MEDEF, il entend aggraver les dispositions de la loi El Khomri rejetée par 70% de la population et imposée par Hollande-Valls à coup de 49-3. Par ordonnances, la nouvelle loi permettrait qu'un accord d'entreprise (là où le rapport de force est le plus défavorable aux salariés) puisse déroger à une convention collective de branche et imposer des baisses de salaires et/ou de nouveaux horaires de travail plus flexibles... (Les ordonnances sont des textes ayant valeur de loi mais qui n'ont pas besoin d'être votés, ni même d'être examinées par le Parlement. Pire que le 49-3 !)

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2018, M. Macron entend s'attaquer à nos régimes de retraite et les faire disparaître au profit d'un système par points où tout le monde sera perdant, tout comme il entend s'attaquer aux fondements de notre Sécurité sociale solidaire pour favoriser les assurances privées. Parmi les 60 milliards d'économies qu'il annonce : 15 milliards dans les dépenses de santé, avec la poursuite des regroupements d'hôpitaux qui vont conduire à la suppression des hôpitaux de Longjumeau, Juvisy et Orsay.

### **ORGANISER LA RESISTANCE !**

Mais l'élection présidentielle a confirmé l'ampleur du mouvement de résistance qui s'est exprimé dans les grèves et les manifestations contre la loi El Khomri. La force spectaculaire et inédite des 7 millions de voix qui se sont portés au premier tour sur la candidature de Jean Luc Mélenchon, les 16 millions (abstentions, blancs et nuls) qui, au second tour, ont refusé de voter Macron sont autant d'expression de cette résistance.

Dans sa déclaration du 12 mai, le Bureau national du POI écrivait : « C'est pourquoi le POI se retrouve et s'inscrit dans le mouvement de ces centaines de milliers, travailleurs, jeunes, militants ouvriers, qui indiquent leur volonté, au travers de leur vote pour Jean Luc Mélenchon, de résister, de maintenir les acquis et de remettre en cause les institutions ».

Il faut rompre avec la politique anti-ouvrière désastreuse du gouvernement Hollande-Valls (dont a fait partie Macron) qui a servi de terreau à l'extrême droite et que veut poursuivre Macron avec l'aide de transfuges de tous bords (LR, PS, UDI...).

Pour conforter cette résistance, le comité du POI de Massy appuiera sans conditions les candidats de la France Insoumise, Philippe Juraver et Cécile Cohen, aux élections législatives dans la 6<sup>ème</sup> circonscription.

Plus que jamais, il est nécessaire de se rassembler, s'unir, avec les organisations indépendantes, dans la clarté, sans esprit de chapelle, s'organiser pour défendre les acquis sociaux, la République, la démocratie et la laïcité. Dans cette perspective, 600 délégués réunis en Conférence nationale le 25 mars ont proposé de constituer **un « Comité national pour la défense des acquis et des droits arrachés en 1936 et 1945 »**. Pour cela, le POI vous invite à rejoindre les comités de liaison et d'échanges.